

La peste porcine est à nos portes : Plus que jamais, nous avons besoin de votre vigilance !



En juin 2024, plusieurs sangliers ont été diagnostiqués positifs au virus de la peste porcine africaine en Allemagne, à seulement 150 km de la frontière belge.

Cette maladie, presque toujours mortelle, ne touche que les sangliers et les porcs. Le virus responsable de la maladie résiste plusieurs mois dans les carcasses de sanglier et la viande. Il est essentiel de détecter au plus vite son éventuelle introduction pour limiter sa propagation. Toute carcasse de sanglier doit donc être testée, sauf les sangliers accidentés de la route.

Vous trouvez un sanglier mort (non accidenté) sur le territoire wallon ?

Signalez-le immédiatement au département Nature et Forêts (SPW) :

- soit au téléphone gratuit 1718 (français)
- soit en ligne via ce QR code.



Participez à la lutte contre cette maladie :



- Jetez vos restes alimentaires dans une poubelle fermée ;
- Ne nourrissez pas les cochons avec vos restes alimentaires ;
- Ne ramenez pas le virus dans vos bagages, ne rapportez pas de viande de porc ou de sanglier des régions infectées.

Infos : <http://santefaune.wallonie.be>